



PROCÈS-VERBAL (projet non adopté)

Assemblée générale

19 novembre 2025 – 18 h –Microsoft Teams

Présences

Membres avec droit de vote

Maxime	Beaumier	Elite Natation
Louis-Philippe	Caron	club de natation LSCDNNDG
Guy	Dorion	Club Velox
Chantal	Frigon	CALAC
Simon	Letendre	Club de natation de Sherbrooke
Heidi	Levasseur	RED
Jason	Martin	CLUB DE NATATION SAINT-LAURENT
Jean-Charles	Pelletier	ICI - Centre de la Mauricie
Vincent	Ramsay-Lemelin	Camo Natation
Valérie	Robichaud	Club Élite Natation Iles de la Madeleine CENIM

Observateur(trice)

Bilitis	Beauchemin Mallette	Club de Natation de Sherbrooke
Luc	Bisaillon	Neptune Natation
Guillaume	chassé	Club aquatique Charlesbourg
Marc	Daoust	Dorval Swim Club
Pierre	Gagnon	Club aquatique de la Pointe-de-l'île
Barry	Hannah	Club de natation Dollard-des-Ormeaux
Steven	Holt	Dorval Swim Club
Mathieu	Jacques	Club de natation région de Québec
PATRICIA	JOBIN	Club de natation les Requins de Drummondville
Annie	Lamontagne	Club de Natation Élite de Longueuil
Esther	lessard	Club de natation régional de Beauce
Stéphane	Rodrigue	Club de natation Les Équinoxes de Thetford Mines
Karine	Saint-Cyr	R2P - Club Aquatique Rosemont La-Petite-Patrie
Myriam	Sergerie	Club de natation les espadons de Mont-Joli
Karine	Vincent Okeefe	Club de natation régional de Beauce

Membres du conseil d'administration

Elisabeth Busse, administratrice
Nathalie Brière, présidente
Martin Forcier, vice-président

Employés de la FNQ

Jacques	Chapdelaine
Chems	El Adraoui
Stéfanie	Gagné
Nathalie	Larose
Hugo	Montréal
Camille	Pelletier
Marie-Christine	Potvin
Amélie	Robitaille
Nicolas	Zazzeri

1. Ouverture de l'assemblée et explication du fonctionnement

Ouverture de l'Assemblée à 18 h par la présidente de la Fédération.

Nathalie Brière souhaite la bienvenue aux personnes présentes par visioconférence. Elle mentionne que les régions sont bien représentées et remercie les personnes présentes. Elle introduit le nouveau directeur général, Hugo Montéréal qui est entré en poste le 20 octobre 2025. Il prend la parole et mentionne que cela fait un peu plus que six ans qu'il est au Québec. Il a travaillé pour SportQuébec, puis pour la Fédération de rugby à titre de directeur général en plus de ses expériences en direction sportive en France. Il affirme avoir hâte de travailler avec la communauté de la natation au Québec.

Elle explique le fonctionnement de l'Assemblée et demande aux personnes connectées via TEAMS de fermer leur micro à moins d'être invité à parler. La présidente clarifie le rôle des personnes qui ont droit de vote (délégués des clubs) et les observateurs ainsi que leurs droits respectifs pour l'Assemblée.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'Assemblée

Nathalie Brière annonce que conformément aux Règlements généraux, ces fonctions sont assurées d'office par la présidence et le secrétariat du Conseil d'administration, soit Nathalie Brière et Elisabeth Busse. Elle demande une proposition pour désigner Nathalie Larose comme secrétaire-adjointe de l'Assemblée.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR **Guy Dorion**, APPUYÉE PAR **Vincent Ramsay-Lemelin**, IL EST RÉSOLU QUE :

Nathalie Larose soit nommée secrétaire adjointe de l'Assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Vérification de la régularité de la convocation

La présidente confirme que la convocation à l'Assemblée générale annuelle a été transmise à l'ensemble des membres par courriel le 25 août 2025 soit plus de trente jours avant la tenue de l'Assemblée, comme prescrit par les règlements généraux. L'Assemblée se tient également dans les quatre mois de la fin de l'année financière. L'Assemblée peut aussi se tenir en mode hybride par tout moyen technologique. Conséquemment, la présidente confirme la régularité de la convocation et de l'Assemblée.

4. Vérification du quorum, du droit de présence et du droit de vote

Le quorum de l'Assemblée est constitué des membres avec droit de vote présents. Stéfanie Gagné, gestionnaire du Service aux membres de la FNQ, demande aux membres avec droit de

vote de déclarer leur présence. Elle procède aussi à la validation des présences sans droit de vote.

La présidente explique qui aura le droit de vote et le droit de présence en vertu des Règlements généraux de la FNQ. Elle confirme qu'il n'y a aucun invité présent à l'Assemblée. Elle conclut que le quorum est vérifié et que l'Assemblée est déclarée ouverte.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente mentionne que l'ordre du jour a été publié simultanément à l'avis de convocation et contient les sujets obligatoires conformément à l'article 18 des Règlements généraux. Elle demande son adoption.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR **Louis-Philippe Caron**, APPUYÉE PAR **Valérie Robichaud**, IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 20 novembre 2024

La présidente demande si quelqu'un a des modifications à apporter au procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle. Aucune personne manifeste un changement. La présidente demande l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 20 novembre 2024 publié simultanément à l'avis de convocation et l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR **Guy Dorion**, ET APPUYÉE PAR **Louis-Philippe Caron**, IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 20 novembre 2024 soit accepté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du rapport annuel d'activités

La présidente indique que le rapport annuel d'activités est disponible sur le [site web FNQ](#) et invite les membres à en prendre connaissance.

Elle ajoute quelques points d'importance non mentionnés lors du congrès de la natation en septembre dernier.

Elle témoigne que le conseil d'administration a eu une année fort occupée : huit réunions du conseil d'administration avec une participation de près de 100% de ses administratrices et administrateurs. Pour les comités statutaires de ressources humaines, audit et finance, et en gouvernance en plus de deux comités ajoutés en intégrité, et mise en candidature, les

administratrices et administrateurs cumulent plus de vingt-deux réunions additionnelles confirmant l'investissement personnel de toutes et tous.

Elle ajoute que le conseil d'administration a donné des objectifs clairs au nouveau directeur général pour poursuivre avec l'équipe de permanence la mise en œuvre du plan stratégique dans le respect de nos valeurs : ambition, innovation, collaboration et intégrité.

Nous sommes fiers d'avoir accompagné des clubs pour renforcer leur gouvernance. Ce rôle d'accompagnateur est important pour le conseil d'administration.

Notre Plan stratégique a été lancé en décembre 2025, et déjà, l'équipe est engagée dans le déploiement de ce plan. La solidité de l'équipe de la FNQ, enrichie par l'arrivée des nouvelles personnes au cours de l'année a facilité la transition entre les directeurs généraux pour assurer pleinement les opérations. Nous les remercions.

Une autre belle réalisation notable est le Grand Prix du Québec, compétition inspirante comme vitrine pour notre sport qui a été nommé dans la catégorie événement au gala de Sport Québec. Une première édition qui se démarque déjà !

8. Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur externe

La présidente informe que les états financiers annuels ont été préparés par la firme ASBL et approuvés par le conseil d'administration le 20 octobre 2025. Martin Forcier, vice-président du conseil d'administration et membre du comité audit expliquera les grandes lignes.

Monsieur Forcier souligne que nos états financiers sont conformes aux normes comptables canadiennes et qu'aucune anomalie n'a été soulevée. Le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé [sur notre site web](#) pour consultation. Il rappelle que l'année financière termine le 31 juillet de chaque année.

Concernant les États des résultats 2024-2025, un excédent de 110 163 \$ est inscrit en comparaison avec un déficit de 234 400 \$ l'année précédente. La différence principale est dû à des écritures de l'an dernier qui ont été rapportées cette année, principalement en lien avec les subventions. Ces écritures ont réduit le déficit inscrit en 2023-2024.

Au bilan de la FNQ, des actifs de 2 173 289 \$ sont inscrits, dont 1,2 millions en placement à court terme. Ces placements seront à échéance dans les prochains mois et les taux d'intérêt à la baisse auront possiblement un impact dans le futur. Il souligne que 578 075 \$ sont affectés au plan stratégique pour le développement et l'optimisation des programmes de natation.

En somme, il confirme que la FNQ est stable financièrement et que de bons montants sont disponibles pour la réalisation du plan stratégique.

Aucune question n'est soulevée.

La présidente conclue que le déficit de l'an dernier était comtable et tout est sous contrôle au niveau des finances de la FNQ.

9. Ratification des Règlements généraux

La présidente explique qu'en vertu de l'article 24F des Règlements généraux de la FNQ et en conformité avec le code de gouvernance pour les organismes de sports et de loisirs imposé par le gouvernement du Québec, le conseil d'administration doit réviser ces règlements généraux à tous les deux ans et les mettre à jour s'il y a lieu.

À la suite des travaux du comité de gouvernance et après validation juridique, le conseil d'administration a approuvé les [modifications](#) en date du 25 juin 2025. Ces mises à jour touchent principalement les associations régionales et le processus de mise en candidature des administratrices et administrateurs du conseil d'administration de la Fédération de natation du Québec. Elle en explique les raisons.

La présidente demande de ratifier en bloc les changements aux règlements généraux de la FNQ publié sur le site internet et joints à l'avis de convocation de l'Assemblée.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR **Guy Dorion**, ET APPUYÉE PAR **Valérie Robichaud**, IL EST RÉSOLU QUE :

Les Règlements généraux soit accepté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10. Nomination de l'auditeur(trice) externe

Le conseil d'administration recommande de nommer la firme ABSL, Société de comptable professionnel agréé inc. pour agir en tant qu'auditeur externe pour la prochaine année financière.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR Simon Letendre, ET APPUYÉE PAR Jean-Charles Pelletier, IL EST RÉSOLU QUE :

Un mandat d'audit pour l'année 2025-2026 soit confiée à la firme ABSL, Société de comptable professionnel agréé inc.

Résolution adoptée à l'unanimité.

11. Élection des membres du conseil d'administration

Le [rapport du comité de mise en candidature](#) a été rendu disponible sur notre site web en date du 4 novembre 2025, respectant les délais.

Elisabeth Busse, présidente du comité de mise en candidature, explique que trois candidatures d'administratrice et d'administrateurs sortant ont été reçues et considérées éligibles. Les trois

personnes ont été confirmées par acclamation. Cependant, après la clôture du processus de mise en candidature, un administrateur s'est désisté pour des raisons professionnelles. Ainsi, les postes 2 et 4 sont représentés par Nicolas Brazeau et Joëlle Carpentier. Le poste 6 demeurant vacant. Le conseil d'administration procèdera au comblement du poste conformément aux règles de vacances prévues aux Règlements généraux. Le poste 8 sera comblé par cooptation pour un an par un administrateur ou une administratrice ayant un profil spécifique avec une expertise précise recherchée par le conseil d'administration.

La présidente prend la parole pour remercier Alexandre Lebel pour sa contribution et lui souhaite du succès dans ses nouvelles fonctions. Elle remercie également Sabrina McKinnon qui quitte le conseil d'administration à l'échéance de son mandat. Cette dernière a apporté une contribution importante aux comités des ressources humaines et d'intégrité. Le conseil d'administration lui est très reconnaissant.

12. Période de questions

La présidente demande s'il y a des questions.

Simon Letendre questionne le développement de la boîte à outils pour les clubs qui n'a pas évolué beaucoup depuis son annonce, il y a deux ans.

La présidente réitère que la FNQ souhaite continuer le développement de cette section et que la permanence travaille à y ajouter des documents de référence pour mieux soutenir les clubs et les administrateurs et administratrices.

Louis-Philippe Caron prend la parole pour féliciter la FNQ pour les Essais canadiens en eau libre. Il qualifie cet événement comme une superbe vitrine pour la natation au Québec. Il remercie le beau travail d'équipe. La présidente ajoute que Natation Canada est conscient de l'essor de l'eau libre au Québec.

13. Levée de l'assemblée

La présidence déclare la levée de l'assemblée à 18 h 33, en constatant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités.

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR Jean-Charles Pelletier, ET APPUYÉE PAR Guy Dorion, IL EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.